PLANNING TRIENNAL DE FORMATION D'UN INSPECTEUR ATM-AIS-MAP-PANSOPS NOM : **SARAHAOUBAYE TRAOGUINGUE**

ANNEE 2024-2026

PRIORITE	INTITULE DE LA FORMATION	ANNEE 2024	ANNEE 2025	ANNEE 2026	DATE PREVUE DE REALISATION ET LIEU	DUREE DE FORMATION
Formations initiales						
1	Sensibilisation sur les Lois et règlements de l'aviation civile (notamment code de l'aviation civile, les RAT 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 15 et 19 et les procédures associées)					
1	Système de gestion de la sécurité (SSP/SMS)					
1	Sensibilisation sur les exigences, procédures et mesures de sûreté applicables					
2	Système qualité					
2	Etudes de sécurité	☒				
2	Formation en facteur humain					
2	Anglais technique					
1	Formation GSI ATM/AIS Technique d'audit					
Formation en cours d'emploi (FCE)						
1	préparation de l'audit conduite de l'audit et des réunions d'ouverture et de clôture rédaction du rapport, approbation du Plan d'Action correctrice Suivi du Plan d'action correctrice					

Formations spécialisées						
2	Formation/Séminaire sur incursion et excursion de piste					
1	Conception et gestion de l'espace aérien	☒				
	Cours avancé conception des procédures PANS-OPS (PBN)					
1	Assurance Qualité pour la mise œuvre d'une procédure de vol		☒			
	Cartographie aéronautique pour un auditeur	☒				
2	système ADREP/ECCAIRS					05 jours
1	Analyse et investigation des évènements ATM		☒	☒	03 au 07 octobre Singapour/Niamey	05 jours
	Licences du personnel		☒		15 au	
1	évaluation de la qualification du personnel ATS					
2	Méthodologie et meilleur pratique pour la mise en œuvre de l'ASBU				23-27 Août Singapour/Caire	05 jours
1	Résolution des problèmes de sécurités			☒	28 octobre au 1er Novembre Nairobi	05 jours
3	Formation auditeur OACI ANS (CBT)	☒			Toute l'année	TBN
3	Formation des formateurs			☒	20 au 24 novembre Douala/Toulouse/ nairobi	05 jours

TBN: To Be Notified (à Notifier)

Note 1 : Le chiffre un (01) dans la première colonne défini la priorité la plus élevé et le trois (03) la priorité la plus faible.

Note 2 Les formations non réalisées durant l'année en cours seront reconduites l'année suivante.

N'Djaména, le 17 JFEV 2024

- Le Chef de Service des Normes de Sécurité de Navigation Aérienne

DJIKINI MAHAMAT NOUR

- le chef de service Météorologie Aéronautique et Recherche et Sauvetage

KELO KAYATO

Vérifié par :

Le Directeur de la Navigation Aérienne
et des Aérodromes

HISSIEN KOKOI

Approuvé par :

Le Directeur Général de l'ADAC

AUTORITÉ DE L'AVIATION CIVILE
SENOUSSI HASSANA ABDOULAYE
Dignite de Grand Officier de
l'Ordre National du Tchad